



18, rue d'Ernster L-6977 Oberanven
B.P. 21 L-6905 Niederanven

AVIS AU PUBLIC

(3A/2018/0717/156)

Il est porté à la connaissance du public, que l'asbl. **ARCUS, Kanner, Jugend a Famill** ayant son siège à L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à *la modification de l'autorisation d'exploitation d'une maison relais pouvant accueillir 520 enfants et d'une crèche pouvant accueillir 35 enfants à Oberanven, Am Sand.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 24 mai 2018 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RW'.

Raymond Weydert



le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CJ'.

Charel Jacoby